



# Communication financière

## Comptes sociaux au 30 juin 2015

En DH

### BILAN ACTIF

	AU 30 JUIN 2015		AU 31 DÉCEMBRE 2014	
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>I - A - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE CONCEDE</b>	<b>21 253 635 114,76</b>	<b>10 326 246 811,45</b>	<b>10 927 388 303,31</b>	<b>10 919 009 173,19</b>
Immobilisations terminées	4 501 314 340,78	4 460 973 406,04	40 340 940,74	46 883 061,20
Immobilisations financières par Fonds de Travaux	2 543 617 977,84	1 069 786 449,02	1 473 831 528,82	1 381 320 994,38
Immobilisations financières par Lydec	5 719 879 989,12	3 044 414 432,61	2 675 465 556,51	2 692 951 238,31
Immobilisations financières par les Tiers	1 327 973 345,93	856 298 778,58	471 674 567,35	483 965 916,99
Immobilisations reçues gratuitement	2 935 015 435,49	894 773 751,20	2 040 241 684,29	2 111 906 471,99
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>2 089 981 696,28</b>	<b>-</b>	<b>2 089 981 696,28</b>	<b>2 065 569 187,29</b>
Immobilisations en cours financées par Fonds de Travaux	1 586 965 750,73	-	1 586 965 750,73	1 515 730 778,29
Immobilisations en cours financées par Lydec	406 131 973,16	-	406 131 973,16	391 364 496,16
Immobilisations en cours financées par les Tiers	142 754 605,43	-	142 754 605,43	229 317 028,58
<b>I - B - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE PRIVE</b>	<b>8 305 095 720,36</b>	<b>4 026 594 786,78</b>	<b>4 278 500 951,48</b>	<b>4 234 315 963,74</b>
Immobilisations en non valeur	371 772 135,19	363 153 640,47	8 618 494,72	11 630 153,73
Frais préliminaires	371 772 135,19	363 153 640,47	8 618 494,72	11 630 153,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations	7 387 674 429,58	3 180 812 005,80	4 206 862 423,78	4 165 295 169,69
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	548 346,61	-	-
Brevet, marques, droits et valeurs similaires	80 280 343,12	70 547 881,86	9 732 461,26	11 605 640,32
<b>Fonds commercial</b>	<b>7 306 845 739,85</b>	<b>3 109 715 277,33</b>	<b>4 197 129 962,52</b>	<b>4 153 689 529,37</b>
Autres immobilisations incorporelles (Financement Délégué)	536 132 300,88	475 545 120,51	60 587 180,37	74 634 084,94
Terres	-	-	-	-
Constructions	1 149 165,41	974 267,32	174 898,09	182 848,01
Matériel et outillage	264 416 323,86	235 042 748,92	29 373 574,94	38 490 192,01
Matériel de transport	55 465 279,68	47 484 492,16	7 980 787,52	9 065 242,04
Matériel mobilier de bureau	43 883 897,07	41 776 013,03	2 107 883,99	2 635 123,21
Matériel informatique	156 969 383,82	136 081 011,66	20 888 372,16	24 186 258,00
Autres immobilisations corporelles	14 248 251,04	14 186 587,37	61 663,67	74 421,67
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>9 516 854,61</b>	<b>7 084 000,00</b>	<b>2 432 854,61</b>	<b>2 760 535,38</b>
Prêts et créances immobilisées	2 432 854,61	2 432 854,61	-	-
Titres de participation	7 084 000,00	7 084 000,00	-	-
<b>Ecarts de conversion</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Diminution des créances financières	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
<b>TOTAL I - ACTIF IMMOBILISÉ DE CE D.P.</b>	<b>29 558 730 835,02</b>	<b>14 352 841 578,23</b>	<b>15 205 889 256,79</b>	<b>15 173 329 156,93</b>
<b>II - ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>29 558 730 835,02</b>	<b>14 352 841 578,23</b>	<b>15 205 889 256,79</b>	<b>15 173 329 156,93</b>
Stocks (F)	50 318 486,58	13 871 757,53	36 446 728,65	35 424 399,56
Matières et fournitures consommables	50 318 486,58	13 871 757,53	36 446 728,65	35 424 399,56
<b>Créances de l'actif circulant (G)</b>	<b>2 651 105 099,88</b>	<b>383 593 561,56</b>	<b>2 267 511 538,32</b>	<b>2 171 140 987,93</b>
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	10 294 326,20	10 294 326,20	18 478 884,45	18 478 884,45
Clients et comptes rattachés	1 787 080 421,79	369 947 892,52	1 417 132 529,27	1 249 415 394,40
Personnel débiteur	62 698 411,20	62 698 411,20	74 879 433,54	74 879 433,54
Etat débiteur	337 221 922,29	337 221 922,29	458 677 382,71	458 677 382,71
Comptes d'associés débiteurs	400 443 218,58	13 645 669,04	386 797 549,54	245 288 619,43
Autres débiteurs	53 566 799,82	-	53 566 799,82	124 401 254,40
Comptes de régularisation actif	370 366 263,39	-	370 366 263,39	28 501 904,44
<b>Titres et valeurs de placement (H)</b>	<b>100 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>100 000 000,00</b>	<b>-</b>
Bons du Trésor (Fonds de Travaux)	270 366 263,39	-	270 366 263,39	28 501 904,44
Titres de placement Lydec	-	-	-	4 197,24
<b>Ecarts de conversion actif circulant (I)</b>	<b>3 071 789 689,85</b>	<b>397 465 319,49</b>	<b>2 674 324 530,36</b>	<b>2 235 071 489,17</b>
<b>TOTAL II - ACTIF CIRCULANT (F+G+H+I)</b>	<b>30 711 789 689,85</b>	<b>397 465 319,49</b>	<b>2 674 324 530,36</b>	<b>2 235 071 489,17</b>
<b>TOTAL III - TOTAL TRESORERIE ACTIF</b>	<b>160 543 089,44</b>	<b>4 395 283,18</b>	<b>156 147 806,26</b>	<b>422 886 164,57</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>32 791 063 774,31</b>	<b>14 754 702 180,90</b>	<b>18 036 361 593,41</b>	<b>17 831 286 810,67</b>

En DH

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

	OPERATIONS		TOTALS	
	PROPRIES A L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	AU 30 JUIN 2015 (3) = (1)+(2)	AU 30 JUIN 2014
<b>I - PRODUITS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>2 927 699 911,02</b>	<b>-</b>	<b>2 927 699 911,02</b>	<b>2 701 213 583,35</b>
Ventes de marchandises (en l'état)	2 927 699 911,02	-	2 927 699 911,02	2 701 213 583,35
Ventes de biens et services	335 580 479,99	-	335 580 479,99	497 000 248,84
Variations de stocks de produits	-	-	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	67 234 794,71	-	67 234 794,71	71 924 018,19
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	18 258 708,39	-	18 258 708,39	1 304 244,72
Bonus d'exploitation - transfert de charges	-	-	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>3 348 773 894,11</b>	<b>-</b>	<b>3 348 773 894,11</b>	<b>3 274 442 091,10</b>
<b>II - CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 976 874 454,92</b>	<b>-</b>	<b>1 976 874 454,92</b>	<b>1 777 569 513,85</b>
Autres produits de marchandises	1 976 874 454,92	-	1 976 874 454,92	1 777 569 513,85
Autres consommés de matières et fournitures	365 091 953,73	-	365 091 953,73	512 150 389,73
Autres charges externes	229 365 438,89	258 224,72	229 623 663,61	327 679 463,95
Impôts et taxes	5 166 519,60	501 600,00	5 668 119,60	1 240 815,28
Charges de personnel	416 875 045,57	54 594,11	416 929 639,68	410 671 735,77
Autres charges d'exploitation	60 000,00	-	60 000,00	-
Dotations d'exploitation	238 027 990,42	-	238 027 990,42	233 447 036,31
<b>TOTAL II</b>	<b>3 127 123 664,42</b>	<b>188 781,17</b>	<b>3 128 912 445,59</b>	<b>3 045 277 321,63</b>
<b>III - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
Gains de change	1 270 257,68	-	1 270 257,68	50 441,44
Intérêts et autres produits financiers	1 407 357,10	-	1 407 357,10	1 603 155,16
Bénéfices financiers - transfert de charges	22 539 905,45	-	22 539 905,45	18 591 102,27
<b>TOTAL III</b>	<b>25 217 520,23</b>	<b>-</b>	<b>25 217 520,23</b>	<b>20 644 898,87</b>
<b>IV - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>49 542 182,08</b>	<b>-</b>	<b>49 542 182,08</b>	<b>40 235 010,41</b>
Charges d'intérêts	49 542 182,08	-	49 542 182,08	40 235 010,41
Pertes de change	238 841,09	-	238 841,09	257 396,51
Dotations financières	-	-	-	-
<b>TOTAL IV</b>	<b>49 781 024,07</b>	<b>-</b>	<b>49 781 024,07</b>	<b>40 542 456,92</b>
<b>RESULTAT ALPHEA (I+II-III-IV)</b>	<b>2 220 650 229,68</b>	<b>-</b>	<b>2 220 650 229,68</b>	<b>2 083 615 811,93</b>
<b>RESULTAT ALPHEA (I+II-III-IV)</b>	<b>2 220 650 229,68</b>	<b>-</b>	<b>2 220 650 229,68</b>	<b>2 083 615 811,93</b>

En DH

### BILAN PASSIF

	AU 30 JUIN 2015		AU 31 DÉCEMBRE 2014	
	Montant net	Montant net	Montant net	Montant net
<b>T - DROITS DE L'AUTORITE DELEGATEE (I)</b>	<b>10 927 388 303,26</b>	<b>10 919 009 173,14</b>	<b>10 927 388 303,26</b>	<b>10 919 009 173,14</b>
Financement Fonds de Travaux	9 134 914 014,85	8 935 484 778,56	9 134 914 014,85	8 935 484 778,56
Amortissement Financement Fonds de Travaux	-5 530 759 449,06	-5 441 711 535,74	-5 530 759 449,06	-5 441 711 535,74
Financement Délégué	7 306 845 739,85	7 063 598 864,82	7 306 845 739,85	7 063 598 864,82
Amortissement Financement Délégué	-3 043 301 148,37	-2 854 916 842,22	-3 043 301 148,37	-2 854 916 842,22
Financement Tiers	4 669 120 754,58	4 627 327 665,62	4 669 120 754,58	4 627 327 665,62
Amortissement Financement Tiers	-1 752 185 114,02	-1 640 090 780,48	-1 752 185 114,02	-1 640 090 780,48
Fonds de retraite	142 754 605,43	229 317 028,58	142 754 605,43	229 317 028,58
Emprunts obligataires - financement retraite	3 908 935 108,13	4 150 195 948,46	3 908 935 108,13	4 150 195 948,46
Dotte de l'Autorité Déléguée / CDG	-3 908 935 108,13	-4 150 195 948,46	-3 908 935 108,13	-4 150 195 948,46
<b>Capitaux Propres (A)</b>	<b>800 000 000,00</b>	<b>800 000 000,00</b>	<b>800 000 000,00</b>	<b>800 000 000,00</b>
Capital social	800 000 000,00	800 000 000,00	800 000 000,00	800 000 000,00
dont capital souscrit non appelé	-	-	-	-
Capital appelé versé	800 000 000,00	800 000 000,00	800 000 000,00	800 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves légales	800 000 000,00	800 000 000,00	800 000 000,00	800 000 000,00
Autres réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	686 338 970,85	599 444 993,51	686 338 970,85	599 444 993,51
Resultat net en instance d'affectation	-	-	-	-
Requitt net de l'exercice	134 038 082,85	282 893 977,33	134 038 082,85	282 893 977,33
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>1 700 277 953,69</b>	<b>1 762 338 970,84</b>	<b>1 700 277 953,69</b>	<b>1 762 338 970,84</b>
<b>Capitaux propres assimilés (B)</b>	<b>10 922 992,34</b>	<b>12 471 750,50</b>	<b>10 922 992,34</b>	<b>12 471 750,50</b>
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Comptes de liaison	-	-	-	-
<b>Dettes de financement (C)</b>	<b>1 827 557 148,22</b>	<b>1 812 391 875,98</b>	<b>1 827 557 148,22</b>	<b>1 812 391 875,98</b>
Emprunts obligataires	880 000 000,00	880 000 000,00	880 000 000,00	880 000 000,00
Emprunts commerciaux	550 000 000,00	550 000 000,00	550 000 000,00	550 000 000,00
Dépôts de garantie Clientèle	397 557 148,22	382 391 875,98	397 557 148,22	382 391 875,98
Provisions durables pour risques et charges (D)	30 000 000,00	30 000 000,00	30 000 000,00	30 000 000,00
<b>Ecarts de conversion Passif (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Augmentation des créances immobilisées	-	-	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-	-	-
<b>TOTAL I - FINANCEMENT PERMANENT (I+A+B+C+D+E)</b>	<b>14 496 245 497,51</b>	<b>14 536 211 770,46</b>	<b>14 496 245 497,51</b>	<b>14 536 211 770,46</b>
<b>TOTAL II - PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>3 165 585 024,65</b>	<b>3 231 156 955,40</b>	<b>3 165 585 024,65</b>	<b>3 231 156 955,40</b>
<b>Dettes passif circulant (F)</b>	<b>3 165 585 024,65</b>	<b>3 231 156 955,40</b>	<b>3 165 585 024,65</b>	<b>3 231 156 955,40</b>
Fournisseurs et comptes attachés	1 795 181 912,18	2 010 251 898,86	1 795 181 912,18	2 010 251 898,86
Clients créditeurs, avances et acomptes	139 092 071,40	131 472 890,04	139 092 071,40	131 472 890,04
Personnel	57 395 319,34	54 290 290,92	57 395 319,34	54 290 290,92
Organismes sociaux	31 044 598,23	42 696 979,37	31 044 598,23	42 696 979,37
Etat	434 263 111,56	629 714 213,48	434 263 111,56	629 714 213,48
Comptes d'associés créditeurs	196 000 300,00	-	196 000 300,00</	



# Communication financière

## Comptes sociaux au 30 juin 2015

En DH

### ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

	TOTAUX	
	AU 30 JUIN 2015	AU 30 JUIN 2014
<b>TABEAU DE FORMATION DE RESULTATS (TFR)</b>		
1 - Ventes de fluides	2 927 699 911,02	2 701 213 583,35
2 - Achats de fluides	1 976 874 454,92	1 777 569 513,85
III - CHIFFRE D'AFFAIRES SUR VENTES EN L'ETAT	950 825 456,10	923 644 069,50
III - PRODUCTION DE L'EXERCICE (III+1-2)	420 819 276,20	568 094 263,03
3 - Ventes de biens et services produits	335 580 479,99	497 000 244,84
4 - Variation de stocks	-	-
5 - Immobilisations produites	67 234 794,71	71 924 018,19
III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	447 243 092,14	447 243 092,14
6 - Achats consommés de matières et de fournitures	365 091 951,73	512 150 389,73
7 - Autres charges externes	129 624 663,61	122 679 663,25
IV - VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	656 924 133,46	857 728 479,55
8 - Subventions d'exploitation reçues	- 5 668 119,60	- 1 240 815,28
9 - Impôts et taxes	416 929 639,68	410 671 735,77
10 - Charges de personnel	-	-
V - EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	447 662 591,38	448 307 559,06
<b>RESERVE BRUTE D'EXPLOITATION (RBE)</b>		
11 - Autres produits d'exploitation	-	-
12 - Autres charges d'exploitation	60 000,00	-
13 - Reprises d'exploitation - transfert de charges	18 258 708,39	1 304 244,72
14 - Dotations d'exploitation	239 022 099,91	223 447 034,31
VI - RESULTAT D'EXPLOITATION	283 952 103,85	283 008 738,77
VII - RESULTAT FINANCIER	24 583 503,84	- 41 802 538,05
VIII - RESULTAT COURANT	208 279 207,02	206 262 211,42
IX - RESULTAT NON COURANT	2 689 113,06	14 533 815,02
15 - Impôts sur les sociétés	70 906 737,23	78 171 688,57
X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE	134 033 085,85	147 224 330,49
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)</b>		
1 - RESULTAT NET DE L'EXERCICE	134 033 085,85	142 624 338,47
Bénéfice	134 033 085,85	142 624 338,47
Perte	-	-
2 - Dotations d'exploitation	220 951 316,19	205 268 239,14
3 - Reprises d'exploitation	-	-
4 - Dotations financières	-	-
5 - Reprises financières	-	-
6 - Dotations non courantes	-	-
7 - Reprises non courantes	-	-
8 - Produits des cessions d'immobilisations	-	-
9 - Valeurs nettes d'amortissement immobilisations cédées	-	-
CAF - RESULTAT D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	354 989 399,04	347 892 577,61
10 - Distribution de bénéfices	196 000 000,00	196 000 000,00
11 - AUTOFINANCEMENT	158 989 399,04	151 892 577,61

En DH

### TABEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

	AU 30 JUIN 2015		AU 31 DÉCEMBRE 2014		VARIATION (a - b)	
	(a)	(b)	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN</b>						
Financement permanent	14 496 245 497,52	14 536 211 770,48	50 184 495,39	-	-	-
Actif immobilisé	15 205 889 256,79	15 173 329 156,93	32 560 099,86	-	-	-
Fonds de roulement fonctionnel (A)	- 709 643 759,27	- 637 117 386,45	72 526 372,82	-	-	-
Actif circulant	2 674 324 530,30	2 235 071 489,17	381 420 074,85	-	-	-
Passif circulant	3 167 968 283,06	3 240 361 383,82	120 007 884,67	-	-	-
Besoin de financement global (B)	- 493 643 752,70	- 1 005 289 896,65	511 646 141,95	-	-	-
TRESORERIE NETTE (A-B)	- 216 069 066,57	- 368 172 908,30	-	-	152 103 841,73	-
<b>EMPLOIS ET RESSOURCES</b>						
<b>I - RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE</b>						
Autofinancement (A)	-	158 989 399,04	-	-	158 989 399,04	-
Capacité d'autofinancement	-	354 989 399,04	-	-	354 989 399,04	-
Cession d'immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Cession et réduction d'immobilisations (B)	-	327 680,77	-	-	327 680,77	-
Cession d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Récupération sur créances immobilisées	-	327 680,77	-	-	327 680,77	-
Augmentation des capitaux propres assimilés (C)	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Augmentation des réserves	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement (D)	-	29 643 675,93	-	-	29 643 675,93	-
Dépôts de garantie	-	29 643 675,93	-	-	29 643 675,93	-
Emprunt à long terme	-	-	-	-	-	-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A-B-C-D)	-	188 960 755,74	-	-	188 960 755,74	-
<b>II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>						
Acquisition, augmentation d'immobilisations (E)	245 459 966,70	-	792 523 762,13	-	792 523 762,13	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 213 091,67	-	24 428 888,91	-	24 428 888,91	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	243 246 875,03	-	768 094 873,22	-	768 094 873,22	-
Augmentation d'immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Remboursement des capitaux propres (F)	1 548 758,16	-	-	-	1 548 758,16	-
Remboursement des dettes de financement (G)	14 478 403,70	-	111 235 224,75	-	111 235 224,75	-
Dépôts de garantie	14 478 403,70	-	31 235 224,75	-	31 235 224,75	-
Emprunt à long terme	-	-	80 000 000,00	-	80 000 000,00	-
Acquisition d'immobilisations en non valeur (H)	-	-	1 434 750,00	-	1 434 750,00	-
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E-F-G-H)	261 487 128,56	-	905 193 736,88	-	905 193 736,88	-
III - VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	511 646 141,95	-	10 950 155,45	-	120 491 985,19	-
IV - VARIATION DE LA TRESORERIE	584 172 908,30	-	10 950 155,45	-	10 950 155,45	-
TOTAL GENERAL	773 133 270,51	-	773 133 270,51	-	986 152 891,93	-

### PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

#### INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE
<b>I - ACTIF IMMOBILISE</b>	
<b>A - EVALUATION A L'ENTREE</b>	
Immobilisations en non-valeurs	Somme des coûts engagés pour la réalisation de ces charges
Immobilisations incorporelles	Total des dépenses engagées pour acquérir l'élément comptable
Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires)
Immobilisations financières	Valeur nominale
<b>B - CORRECTIONS DE VALEUR</b>	
Méthodes d'amortissement	Autres immobilisations incorporelles (financement Délégitaire) : amortissement de caducité
	Reste du poste immobilisations en Linéaire
	N/A
Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	
<b>II - PASSIF CIRCULANT (hors Trésorerie)</b>	
<b>A - EVALUATION A L'ENTREE</b>	
Stocks	CUMP
Créances	Valeur nominale
Titres et valeurs de placement	Valeur nominale
<b>B - CORRECTIONS DE VALEUR</b>	
Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Antériorité et nature de l'actif circulant
Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
<b>III - FINANCEMENT PERMANENT</b>	
Méthodes de réévaluation	N/A
Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	N/A
Dettes de financement permanent	Valeur d'émission de l'emprunt
Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Evaluation individuelle du risque
Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
<b>IV - PASSIF CIRCULANT (hors Trésorerie)</b>	
Dettes du passif circulant	Valeur nominale de la dette
Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Evaluation individuelle du risque
Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
<b>V - TRÉSORERIE</b>	
Trésorerie - actif	Valeur nominale
Trésorerie - passif	Valeur nominale
Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	N/A
<b>VI - ECOULEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES DE FLUIDES</b>	
VENTES DE FLUIDES	Chiffre d'affaires facturé au titre des consommations de l'exercice
	Evaluation en fin de période de l'énergie en compteur non facturée
	Méthode "à l'avancement" des travaux
<b>VII - EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITE DÉLÉGUÉE</b>	
Méthode d'évaluation	Capital restant à la suite des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'Autorité Déléguée dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire.
<b>VIII - DROITS A REVISION ECONOMIQUE</b>	
	Les droits à révision économique sont comptabilisés après validation des montants par le Comité de Suivi et détermination de la date et des modalités de leur application (y compris l'effet rétroactif).
	Concernant les dossiers de révision 2011 et 2012, les parties au contrat de gestion délégué ont acté le principe de traiter cette rétroactivité lors de la prochaine révision quinquennale.

### ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II - Dérogations aux principes des méthodes d'évaluation comptables fondamentaux	Néant	Néant
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insertion dans l'ETIC d'un état relatif au compte Fonds de Travaux permettant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'expliquer son fonctionnement</li> <li>- de présenter sa situation comptable à la date de clôture.</li> </ul> </li> </ul>	Cette dérogation n'a d'impact ni sur les résultats de Lydec, ni sur sa situation nette, ni sur son patrimoine.

### ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II - Changements affectant les modalités d'application	Néant	Néant

### TABEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT DEBIT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT AU 30 JUIN 2015
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	7 084 000,00	-	-	-	-	-	-	7 084 000,00
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	30 000 000,00	-	-	-	-	-	-	30 000 000,00
<b>SOUS-TOTAL (A)</b>	<b>37 084 000,00</b>	-	-	-	-	-	-	<b>37 084 000,00</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	390 988 311,83	17 400 000,00	-	-	10 922 992,34	-	-	397 465 311,49
5. Autres provisions pour risques et charges	9 048 199,74	670 774,72	-	-	7 335 716,05	-	-	2 383 258,41
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4 395 283,18	-	-	-	-	-	-	4 395 283,18
<b>SOUS-TOTAL (B)</b>	<b>404 831 794,79</b>	<b>18 070 774,72</b>	-	-	<b>18 258 708,39</b>	-	-	<b>404 831 794,79</b>
<b>TOTAL (A-B)</b>	<b>441 915 794,79</b>	<b>18 070 774,72</b>	-	-	<b>18 258 708,39</b>	-	-	<b>441 915 794,79</b>

En DH



# Communication financière

## Comptes sociaux au 30 juin 2015

### PASSIFS EVENTUELS

En date du 10 février 2012, Lydec a reçu une lettre de notification de l'Autorité Déléguée lui demandant le versement d'une somme de 546 Mdhs et des redressements comptables pour un montant de 892 Mdhs comme conséquence des conclusions du rapport d'audit de la gestion déléguée sur la période 1997-2006. La demande de versement concerne :

- la redevance due à l'Autorité Déléguée au titre de l'article 28 de la convention de gestion déléguée pour 15,7 Mdhs ;
- la marge revenant à l'Autorité Déléguée au titre de l'article 33 de la convention de gestion déléguée qui prévoit que « si, pour un exercice, le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (EBE) et le chiffre d'affaires (CA) dépasse le rapport indiqué dans le tableau des projections financières du contrat pour l'exercice concerné, majoré de 10%, Lydec versera à l'Autorité Déléguée 35% de ce dépassement multiplié par le chiffre d'affaires ». Les conclusions du rapport d'audit amènent ainsi les auditeurs à procéder à des recassements majorant l'EBE et générant un montant à verser à l'Autorité Déléguée de 530,7 Mdhs.

Les redressements comptables concernent :

- des redressements comptables, principalement au profit des comptes de Tiers, pour 489 Mdhs. L'Auditeur estime qu'il existe, vis-à-vis de ces Tiers, des dépenses non imputables ou des recettes qui doivent leur être affectées ;
- les avances faites au titre des pensions de retraite versées par Lydec aux retraités entre 1997 et 2003 en lieu et place de la Caisse de Retraite Interne. L'Auditeur estimant que cette créance de 403,0 Mdhs ne devrait être imputée sur l'Autorité Déléguée qu'avec son autorisation préalable.

Le 20 octobre 2011, après avoir procédé à la relecture contradictoire des rapports des auditeurs, Lydec avait réfuté l'ensemble des points soulevés dans un dossier de réponses détaillé adressé à l'Autorité Déléguée.

Le 15 février 2012, Lydec a réaffirmé cette position dans un courrier officiel adressé à l'Autorité Déléguée contestant sur la forme comme sur le fond l'ensemble des conclusions de ce rapport. La plus grande partie des observations de l'audit porte sur des sujets antérieurement réglés dans le cadre de la révision des conditions techniques et économiques du contrat de gestion déléguée lancé en 2006 et conclu en 2009 par la signature d'un avenant avec l'Autorité Déléguée.

A l'issue de plusieurs réunions tenues sur ce sujet sous l'égide de la Direction des Régies et des Services Concédés, Lydec a fait procéder à une expertise indépendante par un cabinet international pour les aspects comptables et financiers, appuyée par une analyse juridique par un cabinet d'avocats sur certains points spécifiques.

Le 31 octobre 2012, Lydec a transmis à l'Autorité Déléguée cette expertise qui confirme la position de Lydec selon laquelle la plus grande partie des redressements mentionnés par le rapport d'audit a déjà été traitée dans le cadre de l'avenant au contrat de gestion déléguée signé en mai 2009.

En date du 3 mai 2013, le Comité de Suivi de la Gestion Déléguée a pris acte des rapports transmis par le Délégué en octobre 2012 et décidé la constitution d'une commission mixte Autorité Déléguée-Lydec-Autorité de Tutelle aux fins de lui faire des propositions de résolution de ce dossier. Cette commission s'est réunie en juillet 2013 puis a repris ses travaux en mai 2014 afin d'examiner chacune des observations formulées de part et d'autre. En juillet 2014, à l'issue de 4 réunions, la DRSC a pris acte de l'évolution du dossier et demandé l'avis de tiers experts indépendants.

Le 24 décembre 2014, Lydec a reçu un courrier de l'Autorité Déléguée l'invitant à clôturer le dossier en versant à la ville les 546 Mdhs objet de la première notification. Le 29 décembre 2014, les parties prenantes au contrat de gestion déléguée se sont réunies pour discuter des modalités de traitement des conclusions de cet audit. Cette réunion a abouti à la conclusion d'un protocole d'accord qui stipule notamment que les redressements relatifs à l'assistance technique, aux rendements et à la question spécifique de la retraite (créance de 403 Mdhs) sont devenus sans objet. Ce protocole invitait la commission mixte à s'adjoindre les services d'un expert indépendant pour statuer sur les autres points au plus tard fin avril 2015.

L'Autorité Déléguée et Lydec ont lancé le 02 mars 2015, une consultation restreinte qui a abouti au choix du cabinet SIC Lavallin pour le volet comptable du dossier et le cabinet Baker&McKenzie pour le volet juridique. Les rapports provisoires et définitifs de l'expertise ont été remis respectivement en juin et en juillet 2015. Suite à cette expertise, la commission mixte reprendra ses travaux afin de finaliser le traitement du sujet de l'audit 1997-2006.

### ETAT DU FONDS DE TRAVAUX

	En DH
<b>Solde au 01/01/2015</b>	24 479 702,18
<b>Total Recettes</b>	425 430 218,13
<b>Total Dépenses</b>	-305 395 832,10
<b>Solde au 30/06/2015</b>	144 514 088,21

**Fonctionnement du compte Fonds de Travaux**  
Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Déléguée, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégataire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Déléguée.

Les modalités de fonctionnement du compte Fonds de Travaux sont définies dans l'annexe 11-3 du contrat de gestion déléguée. Cette annexe précise notamment la nature des opérations au crédit et au débit de ce compte.

**Situation de Fonds de Travaux vis-à-vis de l'Administration Fiscale**

- Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité Déléguée, en coordination étroite avec l'Autorité de Tutelle, la Direction des Régies et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.
- En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la Direction Régionale des impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.
- Une réunion a été tenue avec la DIRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note reprenant et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Déléguée a été adressée à la DIRI.
- Les échanges sont en cours entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.

## ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2015



Mazars Audit et Conseil  
101, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

LYDEC

### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2015

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société LYDEC S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection des notes annexes les plus significatives relatifs à la période allant du 1er janvier au 30 juin 2015. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 1 711 300 064 dont un bénéfice net de MAD 134 038 083 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société LYDEC S.A.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

- En 2011, Lydec a reçu le rapport définitif de l'audit diligenté par la gestion déléguée pour la période de 1997 à 2006. Ce rapport fait ressortir un montant de redressement total de MMAD 1 438 dont un versement par Lydec de MMAD 546 et des redressements comptables des comptes de MMAD 892.

Lydec a contesté l'ensemble des redressements soulevés dans ce rapport d'audit en expliquant notamment que la plus grande partie des redressements mentionnés par ledit rapport a été traitée dans l'avenant au contrat de gestion déléguée signé en mai 2009. Par ailleurs, une expertise indépendante a été diligentée par Lydec et un rapport a été remis à l'autorité déléguée en date du 31 octobre 2012 qui analyse les points relevés par l'audit de la ville.

Des démarches ont été initiées avec l'autorité déléguée afin de poursuivre les procédures prévues dans le cadre des dispositions du contrat de gestion déléguée en pareille situation. Le comité de suivi a décidé la constitution d'une commission mixte aux fins de lui faire des propositions de résolution du dossier.

Le 24 décembre 2014, Lydec a reçu un courrier de l'Autorité Déléguée l'invitant à clôturer le dossier en versant à la ville les MMAD 546 objet de la première notification.

Le 24 décembre 2014, les parties prenantes au contrat de gestion déléguée se sont réunies pour discuter des modalités de traitement des conclusions de cet audit. Cette réunion a abouti à la conclusion d'un protocole d'accord qui stipule notamment que les redressements relatifs à l'assistance technique, aux rendements et à la question spécifique de la retraite (créance de 403 MMAD) sont devenus sans objet. Ce protocole invite la commission mixte à s'adjoindre les services d'un expert indépendant pour statuer sur les autres points. A la date d'émission de cette attestation, l'expertise diligentée par la commission mixte était toujours en cours ; les rapports des experts ont été établis mais la commission mixte ne s'est pas encore réunie pour statuer sur les conclusions de ces rapports.

Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au RCAR, Lydec se trouve au 30 juin 2014 avec une créance d'un montant net de MMAD 102 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées. L'avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004.

Dans le même cadre, Lydec enregistre une créance envers l'Autorité Déléguée d'un montant de MMAD 81 au 30 juin 2015, représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) et visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la CCR.

Casablanca, le 14 septembre 2015.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG  
Bachir TAZI  
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
Abdou DIOUF  
Associé